RCS: PARIS

Code greffe : 7501

Documents comptables

# REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

# Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2019 B 28362

Numéro SIREN: 878 396 282

Nom ou dénomination : SAINTE MARTHE

Ce dépôt a été enregistré le 29/11/2022 sous le numéro de dépôt 156546

# SAS SAINTE MARTHE

**75 RUE DE COURCELLES** 

75008 PARIS

# **COMPTES ANNUELS**

du 23/10/2019 au 31/12/2020



# **Sommaire**

Bilan	
ACTIF	
PASSIF	2
Compte de résultat	
Annexes	
Règles et méthodes comptables	
Informations complémentaires pour donner une image fidèle	ě
Notes sur le bilan Etat des immobilisations Tableau des filiales et participations Etat des échéances des créances et des dettes Composition du capital social Etat des provisions	
Notes sur le compte de résultat Ventilation du chiffre d'affaires net	g
Autres informations Engagements financiers Accroissements et allègements de la dette future d'impôts Honoraires des Commissaires aux Comptes	10 10 10



#### Bilan

Présenté en Euros du 23/10/2019 Variation Néant **ACTIF** au 31/12/2020 (14 mois et 9 jours) Brut Amort.prov. Net Net Capital souscrit non appelé (0)Actif immobilisé Frais d'établissement Recherche et développement Concessions, brevets, droits similaires Fonds commercial Autres immobilisations incorporelles Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles Terrains Constructions Installations techniques, matériel et outillage industriels Autres immobilisations corporelles Immobilisations en cours Avances et acomptes Participations évaluées selon mise en équivalence 10 820 783 10 820 783 10 820 783 Autres participations Créances rattachées à des participations Autres titres immobilisés Prêts 1 311 625 1 311 625 1 311 625 Autres immobilisations financières 12 132 409 TOTAL (I) 12 132 409 12 132 409 Actif circulant Matières premières, approvisionnements En-cours de production de biens En-cours de production de services Produits intermédiaires et finis Marchandises Avances et acomptes versés sur commandes Clients et comptes rattachés Autres créances Fournisseurs débiteurs Personnel Organismes sociaux . Etat. impôts sur les bénéfices 134 392 134 392 134 392 . Etat, taxes sur le chiffre d'affaires Autres Capital souscrit et appelé, non versé Valeurs mobilières de placement 204 308 204 308 204 308 Disponibilités Instruments financiers à terme et jetons détenus Charges constatées d'avance 338 699 338 699 TOTAL (II) 338 699 Charges à répartir sur plusieurs exercices Primes de remboursement des obligations (IV) Ecarts de conversion et différences d'évaluation actif (V) 12 471 108 12 471 108 12 471 108 TOTAL ACTIF (0 à V)

# Bilan (suite)

Présenté en Euros

				Présenté en Euros
PASSIF		du 23/10/2019 au 31/12/2020 (14 mois et 9 jours)	Néant	Variation
Capitaux Propres				
Capital social ou individuel (dont versé : 1 200) Primes d'émission, de fusion, d'apport		1 200		1 200
Ecarts de réévaluation				
Réserve légale				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice		-1 019 439		-1 019 439
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées		469 699		469 699
Résultat de l'exercice précédent à affecter			17	
	TOTAL (I)	-548 540		- 548 540
Produits des émissions de titres participatifs Avances conditionnées				
	TOTAL (II)			
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
	TOTAL (III)	MANAGER RELIX		Carry Railway
Emprunts et dettes				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres Emprunts obligataires		9 500 000		9 500 000
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		9 300 000		9 500 000
: Emprunts				
. Découverts, concours bancaires				
Emprunts et dettes financières diverses				
. Divers				
. Associés		3 392 026		3 392 026
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		1 860		1 860
Dettes fiscales et sociales				
. Personnel				
. Organismes sociaux				
. Etat, impôts sur les bénéfices				
Etat, taxes sur le chiffre d'affaires		400		400
. Etat, obligations cautionnées				
. Autres impôts, taxes et assimilés				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				140
Autres dettes		125 361		125 361
Instruments financiers à terme				
Produits constatés d'avance				
	TOTAL (IV)	13 019 648		13 019 648
Ecart de conversion et différences d'évaluation passif(V)				
TOTAL P.	ASSIF (I à V)	12 471 108		12 471 108

# Compte de résultat

Présenté en Eur						é en Euros
		du 23/10/2019 au 31/12/2020 (14 mois et 9 jours)		Néant	Variation absolue	%
	France	Exportations	Total	Total	CALL STORY	des little
Ventes de marchandises Production vendue biens Production vendue services	10 000		10 000		10 000	N/A
Chiffres d'affaires Nets	10 000		10 000		10 000	N/A
Production stockée Production immobilisée Subventions d'exploitation Reprises sur amort. et prov., transfert de ch	narges					
	des produits d'	exploitation (I)	10 000	USTA S	10 000	N/A
Achats de marchandises (y compris droits d'Variation de stock (marchandises) Achats de matières premières et autres apply Variation de stock (matières premières et a Autres achats et charges externes Impôts, taxes et versements assimilés Salaires et traitements Charges sociales Dotations aux amortissements sur immobilisation Dotations aux provisions sur actif circulant Dotations aux provisions pour risques et chautres charges	provisionnements utres approv.) sations	S	193 486		193 486	N/A
	des charges d'e	exploitation (II)	193 487	Ethini yes	193 487	N/A
	ILTAT EXPLO		-183 486		- 183 486	N/A
Quotes-parts de résultat sur opérations fait Bénéfice attribué ou perte transférée (III) Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)		11411011 (1-11)	-100 400			
Produits financiers de participations Produits des autres valeurs mobilières et c Autres intérêts et produits assimilés Reprises sur provisions et transferts de cha Différences positives de change Produits nets sur cessions valeurs mobilièr	arges	a	1		1	N/A
To	tal des produits	financiers (V)	1	e Audible	1	N/A
Dotations financières aux amortissements Intérêts et charges assimilées Différences négatives de change Charges nettes sur cessions valeurs mobili		ent	366 254		366 254	N/A
Tota	al des charges f	inancières (VI)	366 254		366 254	N/A
RE	SULTAT FINA	NCIER (V-VI)	-366 253		- 366 253	N/A
RESULTAT COURANT AV	ANT IMPOT (	I-II+III-IV+V-VI)	-549 740		- 549 740	N/A

# Compte de résultat (suite)

Présenté en Euros

	du 23/10/2019 au 31/12/2020 (14 mois et 9 jours)	Néant	Variation absolue	%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion Produits exceptionnels sur opérations en capital Reprises sur provisions et transferts de charges				
Total des produits exceptionnels (VII)		1 3 VS 1		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion Charges exceptionnelles sur opérations en capital Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	469 699		469 699	N/A
Total des charges exceptionnelles (VIII)	469 699		469 699	N/A
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-469 699	CONTRACTOR IN	- 469 699	N/A
Participation des salariés (IX) Impôts sur les bénéfices (X)				
Total des Produits (I+III+V+VII)	10 001		10 001	N/A
Total des charges (II+IV+VI+VII+IX+X)	1 029 440		1 029 440	N/A
RESULTAT NET	-1 019 439	TO 1 24 71"	-1 019 439	N/A
Dont Crédit-bail mobilier				
Dont Crédit-bail immobilier				

# **Annexes**

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2020 dont le total est de 12 471 107,82 euros et au compte de résultat de l'exercice dégageant un résultat de -1 019 438,81 euros, présenté sous forme de liste.

L'exercice a une durée de 14 mois et 9 jours, recouvrant la période du 23/10/2019 au 31/12/2020.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

# Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2020 ont été établis conformément aux

- règlement de l'Autorité des Normes Comptables N°2017-01 du 5 mai 2017, modifié par le règlement ANC N°2017-03 du 3 novembre 2017
- articles L123-12 à L123-28 du Code du Commerce 2017 et mis à jour des différents règlements complémentaires à la date d'établissement des comptes annuels.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

#### IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition y compris les frais accessoires

Un amortissement dérogatoire sur 5ans est alors constaté afin de tenir compte de l'amortissement de ces frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net réévaluée de la filiale. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

#### **CREANCES ET DETTES**

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

# Informations complémentaires pour donner une image fidèle

- Il s'agît du premier exercice comptable de la SAS SAINTE MARTHE
- L'émergence et l'expansion du coronavirus début 2020 ont affecté les activités économiques et commerciales au plan mondial. Cette situation a eu des impacts sur notre activité depuis le 23 octobre 2019, sans toutefois remettre en cause la continuité d'exploitation. La situation est extrêmement évolutive et volatile. Il est difficile, à ce stade, d'en estimer les impacts financiers sur notre activité.

# Notes sur le bilan

# Etat des immobilisations

	Valeur brute des	Augmentations		
	immobilisations au début d'exercice	Réévaluation en cours d'exercice	Acquisitions, créations, virements pst à pst	
Titres de participations Prêts et autres immobilisations financières			10 820 783 1 500 000	
TOTAL			12 320 783	

	Diminu	ıtions	Valeur brute	Réev. Lég. Val. Origine à fin exercice
	Par virement de pst à pst	Par cession ou mise HS	immob. à fin exercice	
Titres de participations Prêts et autres immobilisations financières		188 375	10 820 783 1 311 625	
TOTAL		188 375	12 132 409	wedinin.

# Tableau des filiales et participations

Filiales et participations	Capital social	Réserves et report à nouveau	Quote- part du capital détenu en %	Valeur brute des titres détenus	Valeur nette des titres détenus	Prêts et avances consenties par la Sté	Cautions et avals donnés par la Sté	C.A. H.T. du demier exercice clos	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la Sté dans l'ex
A – Renseigi	nements	détaillés	conce	ernant les f	filiales &	participa	tions			
- Filiales (plus	de 50%	du capita	l déten	u)						
SAS SIN	45 735	467 559	100%	10 820 783	10 820 783			403 181	20 063	

# SAINTE MARTHE SAS

# Etat des échéances des créances et des dettes

Un an au plus	Plus d'un an
5	1 311 625
2 134 392	
7 134 392	1 311 625
0	
5	
37	375

ETAT DES DETTES	Montant brut	A un an au plus	Plus 1 an 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires	9 500 000		9 500 000	
Fournisseurs et comptes rattachés	1 860	1 860		
Etat et autres collectivités publiques : - Impôts sur les bénéfices				
- T.V.A	400	400		
Groupe et associés	3 392 026	3 392 026		
Autres dettes	125 361	125 361		
TOTAL GENERAL	13 019 648	3 519 648	9 500 000	
Emprunts souscrits en cours d'exercice Emprunts remboursés en cours d'exercice Emprunts et dettes contractés auprès des associés	9 500 000		11	

# Composition du capital social

	Nombre	Valeur nominale
Actions / parts sociales composant le capital social au début de l'exercice		
Actions / parts sociales émises pendant l'exercice	120	10,00
Actions / parts sociales remboursées pendant l'exercice		
Actions / parts sociales composant le capital social en fin d'exercice	120	10,00

# Etat des provisions

PROVISIONS	Début exercice	Augmentations dotations	Diminutions Reprises	Fin exercice
Amortissements dérogatoires		469 699		469 699
TOTAL Provisions réglementées	Re N. W.	469 699		469 699
Dont dotations et reprises : - d'exploitation - financières - exceptionnelles		469 699		

# Notes sur le compte de résultat

### Ventilation du chiffre d'affaires net

Répartition par secteur d'activité	Montant
Prestations de services	10 000
TOTAL	10 000

Répartition par marché géographique	Montant
France	10 000
Etranger	
то	TAL 10 000

# **Autres informations**

# Engagements financiers

Engagements donnés	Montant
Nantissements :	
- des parts sociales	10 820 783
- des créances	
- du compte de fonctionnement	204 308
Cautions	
TOTAL	11 025 091
Dont concernant :	
- les dirigeants	
- les filiales	
- les participations	11 025 091
- les autres entreprises liées	
Dont engagements assortis de sûretés réelles	

# Accroissements et allègements de la dette future d'impôts

Nature des différences temporaires	
Amortissements réputés différés	
Déficits reportables	1 019 439
Moins-values à long terme	

# Honoraires des Commissaires aux Comptes

	Montant
<ul> <li>Honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes</li> <li>Honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services</li> </ul>	2 000
TOTAL	2 000

#### SAINTE MARTHE

# Société par actions simplifiée au capital de 1 200 euros Siège social : 75 rue de Courcelles, 75008 PARIS

878 396 282 RCS PARIS

# PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 25 JUIN 2021

L'an 2021, Le 25 juin, A 15 heures 40,

Les associés de la société SAINTE MARTHE se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, 75 rue de Courcelles 75008 PARIS, sur convocation faite par Lettre remise en main propre adressée le 25 juin 2021 à chaque associé.

Conformément aux dispositions statutaires, il a été établi une feuille de présence signée par les associés présents.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Serge DELICATA, en sa qualité de Président de la société EDMOND COIGNET, Présidente de la Société.

Monsieur André CAMO est désigné comme secrétaire.

La société AF CONSEIL, Commissaire aux Comptes titulaire de la Société, régulièrement convoquée, est absente et excusée.

La feuille de présence, certifiée exacte par les membres du bureau, permet de constater que les associés présents, représentés ou ayant voté par correspondance possèdent 120 actions sur les 120 actions ayant le droit de vote.

Le Président de l'Assemblée constate que l'Assemblée Générale, est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Le Président de l'Assemblée dépose sur le bureau et met à la disposition de l'Assemblée :

- les justificatifs des convocations régulières des associés,
- la copie de la lettre de convocation du Commissaire aux Comptes,
- la feuille de présence et la liste des associés,
- l'inventaire et les comptes annuels comprenant le bilan, le compte de résultat et l'annexe, arrêtés au 31 décembre 2020,
- le rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels,
- le rapport du Commissaire aux Comptes sur les conventions réglementées,
- un exemplaire des statuts de la Société,
- le texte des résolutions soumises au vote de l'Assemblée.

Le Président déclare que les documents visés ci-dessus ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social ou sur le site Internet de la Société dont l'adresse figure sur la convocation, à compter de la convocation de l'Assemblée.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président rappelle ensuite que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

#### ORDRE DU JOUR

- Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels,
- Rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce,
- Approbation des comptes de l'exercice social clos le 31 décembre 2020 et quitus au Président,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Le Président présente à l'Assemblée les comptes de l'exercice écoulé. Il précise que la Société est une petite entreprise au sens de l'article L. 123-16 du Code de commerce et qu'elle est donc dispensée de l'obligation d'établir un rapport de gestion, conformément aux dispositions de l'article L. 232-1 IV du Code de commerce modifié par la loi n° 2018-727 du 10 août 2018.

Le Président donne lecture du rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels et de son rapport spécial sur les conventions.

Puis le Président déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

## PREMIERE RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

En conséquence, l'Assemblée donne aux dirigeants quitus de l'exécution de leurs mandats pour l'exercice écoulé.

L'Assemblée Générale prend acte, conformément à l'article 223 quater du Code général des impôts, qu'au cours de l'exercice écoulé aucune somme n'a été enregistrée au titre des dépenses ou charges non déductibles fiscalement visées à l'article 39, 4 du Code général des impôts.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

AC

 $\Lambda$ 

# DEUXIEME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter la perte de l'exercice clos le 31 décembre 2020 s'élevant à -1 019 439 euros de la manière suivante :

Perte de l'exercice : -1 019 439 euros

Au compte "report à nouveau" S'élevant ainsi à -1 019 439 euros

-1 019 439 euros

L'Assemblée Générale constate que compte tenu de ce résultat, les capitaux propres de la Société sont devenus inférieurs à la moitié du capital social. Il conviendra donc, conformément aux dispositions de l'article L. 225-248 du Code de commerce, de décider s'il y a lieu à dissolution anticipée de la Société, dans le délai de quatre mois à compter de la date de la présente assemblée générale.

L'Assemblée Générale prend acte que s'agissant du premier exercice social, il ne peut y avoir eu lieu à une distribution antérieure de dividendes.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

# TROISIEME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions visées par l'article L. 227-10 du Code de commerce, et statuant sur ce rapport, prend acte purement et simplement de l'absence de toute convention de cette nature mentionnée dans ledit rapport.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

### **QUATRIEME RÉSOLUTION**

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au Président et au porteur d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal des délibérations pour remplir toutes formalités légales consécutives à l'adoption des résolutions qui précèdent.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les membres du bureau.

Le Président Serge DELICATA Société EDMOND COIGNET Le secrétaire

André CAMO

# AF Conseil

SOCIETE DE COMMISSARIAT AUX COMPTES Correspondance : 15 rue Roger Salengro – 92130 Issy les Moulineaux

# **SAINTE MARTHE**

# SAS Au Capital de 1.200 Euros

Siège social : 75, rue de Courcelles 75008 PARIS

# RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

**EXERCICE CLOS LE 31 Décembre 2020** 

\* \*

# RAPPORT SUR DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS DE LA SOCIETE

# SAINTE MARTHE

# **EXERCICE CLOS LE 31 Décembre 2020**

Aux associés,

#### <u>1 – Opinion</u>

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société **SAINTE MARTHE** relatifs à l'exercice clos le 31 Décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

#### 2 - Fondement de l'opinion

#### Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon la norme d'exercice professionnel relative à la mission du commissaire aux comptes nommé pour six exercices dans des petites entreprises. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

## Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1<sup>er</sup> Janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.



#### 3 - Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

## 4 - Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé au contrôle des documents adressés à l'organe appelé à statuer sur les comptes, conformément à la norme d'exercice professionnel relative à la mission du commissaire aux comptes nommé pour six exercices dans des petites entreprises.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

En application de la loi, nous portons à votre connaissance les informations suivantes relatives aux prises de participation et de contrôle:

La société SAINTE MARTHE a pris une participation de 100% dans le capital de la SAS S.I.N (SOCIETE IMMOBILIERE DE NORMANDIE).



# <u>5 - Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels</u>

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

# 6 - Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

 il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;



- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris le 14 Juin 2021

**AF CONSEIL** 

Alain FORT
Commissaire aux comptes

Compagnie Régionale de Paris



# SAS SAINTE MARTHE

75 RUE DE COURCELLES

75008 PARIS

**COMPTES ANNUELS** 

du 23/10/2019 au 31/12/2020

# **Sommaire**

Bilati	
ACTIF	1
PASSIF	2
Compte de résultat	3
Annexes	5
Règles et méthodes comptables	6
Informations complémentaires pour donner une image fidèle	6
Notes sur le bilan	7
Etat des immobilisations	7
Tableau des filiales et participations Etat des échéances des créances et des dettes	/
Composition du capital social	9
Etat des provisions	9
Notes sur le compte de résultat	9
Ventilation du chiffre d'affaires net	9
Autres informations	10
Engagements financiers	10
Accroissements et allègements de la dette future d'impôts	10
Honoraires des Commissaires aux Comptes	10

# Bilan

Préser					senté en Euros
ACTIF	du <b>23/10/2019</b> <b>au 31/12/2020</b> (14 mois et 9 jours)			Néant	Variation
	Brut	Amort.prov.	Net	Net	
Capital souscrit non appelé (0)					
Actif immobilisé					
Frais d'établissement					
Recherche et développement					
Concessions, brevets, droits similaires					
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles					
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles					
Terrains					
Constructions					
Installations techniques, matériel et outillage industriels					
Autres immobilisations corporelles					
Immobilisations en cours					
Avances et acomptes					
Participations évaluées selon mise en équivalence					
Autres participations	10 820 783		10 820 783		10 820 783
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières	1 311 625		1 311 625		1 311 625
TOTAL (I)	12 132 409		12 132 409		12 132 409
Actif circulant					
Matières premières, approvisionnements					
En-cours de production de biens					
En-cours de production de services					
Produits intermédiaires et finis					
Marchandises					
Avances et acomptes versés sur commandes					
Clients et comptes rattachés					
Autres créances					
. Fournisseurs débiteurs					
. Personnel					
. Organismes sociaux					
. Etat, impôts sur les bénéfices					
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	134 392		134 392		134 392
. Autres					
Capital souscrit et appelé, non versé					
Valeurs mobilières de placement					<b></b> /
Disponibilités	204 308		204 308		204 308
Instruments financiers à terme et jetons détenus					
Charges constatées d'avance	000.000		000.000		000.000
TOTAL (II)	338 699		338 699		338 699
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)					
Primes de remboursement des obligations (IV)					
Ecarts de conversion et différences d'évaluation actif (V)					
TOTAL ACTIF (0 à V)	12 471 108		12 471 108		12 471 108

# Bilan (suite)

Présenté en Euros				
PASSIF		du <b>23/10/2019</b> <b>au 31/12/2020</b> (14 mois et 9 jours)	Néant	Variation
Capitaux Propres				
Capital social ou individuel (dont versé : 1 200)		1 200		1 200
Primes d'émission, de fusion, d'apport		1 200		. 200
Ecarts de réévaluation				
Réserve légale				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice		-1 019 439		-1 019 439
		-1 019 439		-1019 438
Subventions d'investissement		400.000		400.000
Provisions réglementées		469 699		469 699
Résultat de l'exercice précédent à affecter				
	TOTAL (I)	-548 540		- 548 540
Produits des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
	TOTAL (II)			
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
	TOTAL (III)			
Emprunts et dettes				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres Emprunts obligataires		9 500 000		9 500 000
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		0 000 000		0 000 000
. Emprunts				
. Découverts, concours bancaires				
Emprunts et dettes financières diverses				
. Divers				
. Associés		3 392 026		3 392 026
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		1 860		1 860
Dettes fiscales et sociales		1 000		1 800
. Personnel				
. Organismes sociaux				
. Etat, impôts sur les bénéfices				
Etat, taxes sur le chiffre d'affaires		400		400
. Etat, obligations cautionnées		400		400
. Autres impôts, taxes et assimilés				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes		125 361		125 361
Instruments financiers à terme		,20 001		120 301
Produits constatés d'avance				
	TOTAL (IV)	13 019 648		13 019 648
Ecart de conversion et différences d'évaluation passif(V)	. • (14)	10 010 040		.5 5.5 546
	ASSIF (I à V)	12 471 108		12 471 108
IOTALP	AUUII (I a V)	12 4/1 100		12 4/1 100

# Compte de résultat

					Prése	enté en Euros
		du <b>23/10/2019</b> <b>au 31/12/2020</b> (14 mois et 9 jours)		Néant	Variation absolue	%
	France	Exportations	Total	Total		
Ventes de marchandises Production vendue biens						
Production vendue services	10 000		10 000		10 000	N/A
Chiffres d'affaires Nets	10 000		10 000		10 000	N/A
Production stockée Production immobilisée Subventions d'exploitation Reprises sur amort. et prov., transfert de cl Autres produits	narges					
Total	des produits d'	exploitation (I)	10 000		10 000	N/A
Achats de marchandises (y compris droits Variation de stock (marchandises) Achats de matières premières et autres ap Variation de stock (matières premières et a Autres achats et charges externes Impôts, taxes et versements assimilés Salaires et traitements Charges sociales Dotations aux amortissements sur immobil Dotations aux provisions sur actif circulant Dotations aux provisions pour risques et ch Autres charges	provisionnement autres approv.) isations as	S	193 486		193 486	N/A
Total	des charges d'e	exploitation (II)	193 487		193 487	N/A
RESU	JLTAT EXPLO	ITATION (I-II)	-183 486		- 183 486	N/A
Quotes-parts de résultat sur opérations fait Bénéfice attribué ou perte transférée (III) Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						
Produits financiers de participations Produits des autres valeurs mobilières et c Autres intérêts et produits assimilés Reprises sur provisions et transferts de cha Différences positives de change Produits nets sur cessions valeurs mobilièr	arges		1		1	N/A
То	tal des produits	financiers (V)	1		1	N/A
Dotations financières aux amortissements Intérêts et charges assimilées Différences négatives de change Charges nettes sur cessions valeurs mobili	ières de placeme		366 254		366 254	N/A
Tota	al des charges f	inancières (VI)	366 254		366 254	N/A
RE	SULTAT FINA	NCIER (V-VI)	-366 253		- 366 253	N/A
RESULTAT COURANT AV	/ANT IMPOT (	I-II+III–IV+V-VI)	-549 740		- 549 740	N/A

# Compte de résultat (suite)

Présenté en Euros

	du <b>23/10/2019</b> <b>au 31/12/2020</b> (14 mois et 9 jours)	Néant	Variation absolue	%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion Produits exceptionnels sur opérations en capital Reprises sur provisions et transferts de charges				
Total des produits exceptionnels (VII)				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion Charges exceptionnelles sur opérations en capital Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	469 699		469 699	N/A
Total des charges exceptionnelles (VIII)	469 699		469 699	N/A
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-469 699		- 469 699	N/A
Participation des salariés (IX) Impôts sur les bénéfices (X)				
Total des Produits (I+III+V+VII)	10 001		10 001	N/A
Total des charges (II+IV+VI+VII+IX+X)	1 029 440		1 029 440	N/A
RESULTAT NET	-1 019 439		-1 019 439	N/A
Dont Crédit-bail mobilier				
Dont Crédit-bail immobilier				

	FSAS

# **Annexes**

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2020 dont le total est de 12 471 107,82 euros et au compte de résultat de l'exercice dégageant un résultat de -1 019 438,81 euros, présenté sous forme de liste.

L'exercice a une durée de 14 mois et 9 jours, recouvrant la période du 23/10/2019 au 31/12/2020.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

## Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2020 ont été établis conformément aux

- règlement de l'Autorité des Normes Comptables N°2017-01 du 5 mai 2017, modifié par le règlement ANC N°2017-03 du 3 novembre 2017
- articles L123-12 à L123-28 du Code du Commerce 2017 et mis à jour des différents règlements complémentaires à la date d'établissement des comptes annuels.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

#### IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition y compris les frais accessoires

Un amortissement dérogatoire sur 5ans est alors constaté afin de tenir compte de l'amortissement de ces frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net réévaluée de la filiale. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

#### **CREANCES ET DETTES**

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

#### Informations complémentaires pour donner une image fidèle

- Il s'agît du premier exercice comptable de la SAS SAINTE MARTHE
- L'émergence et l'expansion du coronavirus début 2020 ont affecté les activités économiques et commerciales au plan mondial. Cette situation a eu des impacts sur notre activité depuis le 23 octobre 2019, sans toutefois remettre en cause la continuité d'exploitation. La situation est extrêmement évolutive et volatile. Il est difficile, à ce stade, d'en estimer les impacts financiers sur notre activité.

# Notes sur le bilan

# Etat des immobilisations

	Valeur brute des immobilisations au début d'exercice	Augme	entations	
		Réévaluation en cours d'exercice	Acquisitions, créations, virements pst à pst	
Titres de participations Prêts et autres immobilisations financières			10 820 783 1 500 000	
TOTAL			12 320 783	

	Diminu	Diminutions		Réev. Lég.
	Par virement de pst à pst	Par cession ou mise HS	immob. à fin exercice	Val. Origine à fin exercice
Titres de participations Prêts et autres immobilisations financières		188 375	10 820 783 1 311 625	
TOTA	L	188 375	12 132 409	

# Tableau des filiales et participations

Filiales et participations	Capital social	Réserves et report à nouveau	Quote- part du capital détenu en %	Valeur brute des titres détenus	Valeur nette des titres détenus	Prêts et avances consenties par la Sté	Cautions et avals donnés par la Sté	C.A. H.T. du dernier exercice clos	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la Sté dans l'ex
A – Renseignements détaillés concernant les filiales & participations										
- Filiales (plus de 50% du capital détenu)										
SAS SIN	45 735	467 559	100%	10 820 783	10 820 783			403 181	20 063	

# **SAINTE MARTHE SAS**

# Etat des échéances des créances et des dettes

ETAT DES CREANCES	Montant brut	Un an au plus	Plus d'un an
Autres immobilisations financières Etat et autres collectivités publiques : - Impôts sur les bénéfices	1 311 625		1 311 625
- T.V.A	134 392	134 392	
TOTAL GENERAL	1 446 017	134 392	1 311 625
Montant des prêts accordés dans l'exercice Remboursements des prêts dans l'exercice Prêts et avances consentis aux associés	1 500 000 188 375		

ETAT DES DETTES	Montant brut	A un an au plus	Plus 1 an 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles Autres emprunts obligataires Fournisseurs et comptes rattachés Etat et autres collectivités publiques : - Impôts sur les bénéfices - T.V.A Groupe et associés Autres dettes	9 500 000 1 860 400 3 392 026 125 361	1 860 400 3 392 026 125 361	9 500 000	
TOTAL GENERAL	13 019 648	3 519 648	9 500 000	
Emprunts souscrits en cours d'exercice Emprunts remboursés en cours d'exercice Emprunts et dettes contractés auprès des associés	9 500 000			

# Composition du capital social

	Nombre	Valeur nominale
Actions / parts sociales composant le capital social au début de l'exercice		
Actions / parts sociales émises pendant l'exercice	120	10,00
Actions / parts sociales remboursées pendant l'exercice		
Actions / parts sociales composant le capital social en fin d'exercice	120	10,00

# Etat des provisions

PROVISIONS	Début exercice	Augmentations dotations	Diminutions Reprises	Fin exercice
Amortissements dérogatoires		469 699		469 699
TOTAL Provisions réglementées		469 699		469 699
Dont dotations et reprises :     - d'exploitation     - financières     - exceptionnelles		469 699		

# Notes sur le compte de résultat

# Ventilation du chiffre d'affaires net

Répartition par secteur d'activité	Montant	
Prestations de services	10 000	
TOTAL	10 000	

Ré	partition par marché géographique	Montant
France		10 000
Etranger		
	TOTAL	10 000

# **Autres informations**

# Engagements financiers

Engagements donnés	Montant	
Nantissements :     - des parts sociales     - des créances     - du compte de fonctionnement Cautions	10 820 783 204 308	
TOTAL	11 025 091	
Dont concernant : - les dirigeants - les filiales - les participations - les autres entreprises liées Dont engagements assortis de sûretés réelles	11 025 091	

# Accroissements et allègements de la dette future d'impôts

Nature des différences temporaires	
Amortissements réputés différés Déficits reportables Moins-values à long terme	1 019 439

# Honoraires des Commissaires aux Comptes

	Montant
<ul> <li>Honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes</li> <li>Honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services</li> </ul>	2 000
TOTAL	2 000